

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE ST-MATHIEU

Date de la réunion	4 novembre 2021
Heure	18h30
Lieu	Rencontre virtuelle via TEAMS
Membres participants	Personnel de l'école Guillaume Smith-Desbiens, directeur Nathalie Bérard, Tiziana Damiano, Marie-Ève Drouin-Ayotte, Nicole Lord, Mélanie Pilon Parents de l'école Valérie Bourget, Marie-Hélène Laurin, Geneviève Legault, Catherine Ouellet-Lemieux
Absent(s)	Vanessa Beaudry
Autres participants	François Fournier, président OPP

1. Ouverture

Quorum atteint. Ouverture de la réunion à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

François Fournier suggère l'ajout des points suivants :

- Rotation des directions à l'école St-Mathieu (ajouté au point du directeur)
- Modification du nom des bâtiments pour remplacer les appellations « Grand Mathieu » et « Petit Mathieu » (ajouté au point varia)
- Réouverture de la discussion sur la Croix sur le revêtement de l'annexe (ajouté au point varia)

Proposée par : Marie-Hélène Laurin

Appuyée par : Geneviève Legault

3. Élections

3.1. Présidence : Marie-Hélène Laurin est la seule à se présenter. Élu par acclamation.

3.2. Vice-présidence : Catherine Ouellet-Lemieux propose sa candidature. Élu par acclamation.

3.3. Secrétaire : il est établi que ce poste sera comblé en rotation par les membres parents. Tiziana propose de donner un coup de main au besoin.

Pour la présente assemblée, c'est Marie-Hélène Laurin qui agira à titre de secrétaire.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du CÉ de juin 2021

Copie envoyée par courriel.

Adoption proposée par : Catherine Ouellet-Lemieux

Appuyée par : Mélanie Pilon

4.1 Suivi au procès-verbal : aucun suivi requis

5. Parole au public

Il n'y a pas de public présent.

6. Règles de régie interne (adoption)

Au point 2, il est mentionné que les mandats parents sont de 2 ans. Puisque cette année, il y a eu élection de 5 membres parents, il est suggéré que deux membres aient des mandats de seulement un an (pour rééquilibrer les prochaines élections et ainsi assurer un suivi au sein du CÉ). Catherine Ouellet-Lemieux et Marie-Hélène Laurin se proposent pour les mandats d'un an. Deux postes iront donc en élections pour l'année scolaire 2022-2023. – Le point 2 de la régie interne demeure inchangé.

Point 5 : il y a cette année 5 membres du personnel et non 3 – la modification a été faite.

Adoption proposée par : Catherine Ouellet-Lemieux

Appuyée par : Valérie Bourget

7. Calendrier des rencontres (décision)

Vérification des indisponibilités de chacun. Il est établi que les réunions auront lieu les jeudis soir.

Guillaume Smith-Desbiens nous enverra une proposition de calendrier sous peu.

8. Membre de la communauté (discussion)

Un ou deux membres de la communauté peuvent se joindre au CÉ.

Historiquement, ce poste n'a jamais été comblé.

Certaines approches seront tentées : Pari St-Michel, un OSBL qui œuvre pour un aménagement harmonieux du quartier Saint-Michel ainsi que pour la promotion de l'environnement et du développement durable; Les loisirs St-Michel pourraient aussi être des partenaires intéressants. Ces organismes seront contactés par le directeur afin de vérifier leur intérêt potentiel.

9. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (information)

Il y a une formation obligatoire pour les membres des CÉ.

7 capsules obligatoires, des capsules complémentaires et un cahier des membres qu'il peut être intéressant de garder sous la main et de consulter au besoin.

Quand la formation est complétée, un formulaire de confirmation doit être envoyé au centre de service.

Le CSSDM organise deux formations pour expliquer les nouveaux pouvoirs des CÉ le mardi 9 novembre et le jeudi 11 novembre de 17h00 à 17h45.

10. Budgets du conseil d'établissement (décision)

Le CÉ dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget de formation des membres.

Historiquement, une partie de ces budgets allaient en don, et une autre partie servait à payer un souper de fin d'année aux membres du CÉ et de l'OPP.

Pour le moment, il est établi que la même formule serait maintenue cette année.

11. Projet éducatif de l'école (information)

Présentation du projet éducatif de l'école qui vise à rehausser le niveau de compétence en littératie.

Avec la pandémie, beaucoup d'activités prévues sont tombées : auteurs invités, accès aux bibliothèques, etc. Cette année, on espère remettre certaines activités de l'avant. Les deux bibliothèques du Grand et du Petit Mathieu seront fonctionnelles sous peu.

Le projet éducatif vise à identifier une fragilité du milieu et à travailler à la surmonter, ce n'est pas un outil pour faire miroiter la vie éducative de l'école.

Pour faire miroiter ce qui se passe de beau à l'école, il faut davantage miser sur le site web de l'école (qui doit être mis à jour), une page Facebook, des communications aux parents pour souligner les bons coups.

Valérie suggère qu'un suivi soit fait sur l'avancement du projet éducatif pour qu'on puisse savoir quels sont les défis... et voir comment le CÉ pourrait appuyer l'équipe-école au besoin. Un suivi sera fait au prochain CÉ.

12. Sorties éducatives (approbation)

Aucune demande d'approbation.

13. PTRDI - Plan triennal et répartition des immeubles (approbation et recommandations)

Présentation par le directeur du PTRDI et de l'acte d'établissement.

Il est résolu par le CÉ d'approuver le PTRDI et l'acte d'établissement tel que proposé par le CSSDM.

Approbation proposée par : Marie-Hélène Laurin Appuyée par : Geneviève Legault

14. Suivi sur le budget

Au prochain C É, nous aurons une présentation détaillée du budget.

Le directeur nous avise que le budget de l'année dernière (comme pour la plupart des écoles primaires) est déficitaire.

Un budget révisé nous sera présenté en janvier 2022.

15. Points d'information/rapports

15.1. Direction

15.1.1 Sécurité et circulation

La sécurité autour de l'école continue de préoccuper.

Les dos-d'âne installés sur la 8^e avenue aident beaucoup, mais il reste du travail à faire sur Jean-Talon (surtout dans le contexte où cette rue très passante sépare les deux pavillons de l'école). Aussi, il y a des autobus et des fourgonnettes pour le Plateau et les classes Ampli qui n'ont pas d'espaces réservés, ce qui rend le statu quo inacceptable.

Le directeur a eu une rencontre avec l'agent Peluzzo et rencontrera le conseiller municipal élu à la suite des élections.

15.1.2 Agrécole

Projet porté par Marie-Ève Drouin-Ayotte.

Projet pilote emballant démarré en Mauricie, l'école St-Mathieu est la seule école à Montréal à se joindre au projet cette année.

Grâce à des subventions du ministère de l'agriculture et du ministère de l'éducation, le projet est totalement financé cette année : présence d'une technicienne agricole, un bac de jardin par classe, des étagères à semis pour chacune des classes, installation d'un système d'arrosage pour l'été.

Pour le moment, il manque un four et un frigo au Grand Mathieu pour que tout soit fonctionnel.

Cette année, l'école bénéficie d'un encadrement étroit, mais l'année prochaine nous seront en transition vers plus d'autonomie. L'implication de tout le milieu sera nécessaire pour que ça fonctionne.

L'équipe de communication du CSSDM est prête à faire la promotion de ce magnifique projet. Nous le ferons signe dès qu'il y aura un peu de résultats concrets pour alimenter avec du visuel.

15.1.3 Rotation des directions

Les parents déplorent le mouvement des directions à l'école St-Mathieu. Ils trouvent que la façon dont se passent ces changements est souvent rapide, sans préavis... et donnent l'impression que l'école ne mérite pas qu'on y reste.

Le directeur nous explique qu'un des enjeux des petites écoles est que les classes salariales des directeurs est en lien avec le nombre d'élèves qui occupent leur école. L'école St-Mathieu étant petite et séparée en deux pavillons, elle pose plusieurs défis qui la rendent moins intéressantes pour certains directeurs.

On se questionne sur la façon dont on peut faire entendre le message au CSSDM : il faut de la stabilité dans les petites écoles, il faut aussi valoriser ces milieux qui sont aussi plein de défis pour les directions.

Le directeur transmettra les préoccupations des parents à ses patrons. Valérie parlera de cet enjeu au Comité de parents.

15.2. OPP

François Fournier nous présente un compte-rendu des activités de l'OPP.

Bénévolat aux deux bibliothèques, collecte de livres, carnets de lecture (à la manière du défi Pierre-Lavoie), production d'un logo pour l'école, dîners pizza, remise de bonbons à l'Halloween, marché de Noël à venir, projet d'une deuxième murale au Grand Mathieu, production de fleurs et plantes à vendre, aménagement de classes extérieures, organisation de la fête de fin d'année, organisation d'un spectacle bénéfice de magie, coup de main aux activités parascolaires (comment réimplanter le parascolaire à prix modique), soutenir le projet Agrécole.

Mélanie du service de garde soulève le fait qu'il y avait des traces d'arachides dans les desserts servis aux enfants. François confirme que la situation sera rectifiée au prochain dîner pizza.

Valérie connaît des artistes muralistes; elle transférera leur nom au directeur et à François.

L'OPP se questionnait aussi à savoir quand consulter les parents sur la pertinence d'implanter un service de traiteur. Le directeur sondera les parents au retour des fêtes. Un rapport sera fait au CÉ et à l'OPP.

15.3. Personnel enseignant

Rien de plus a ajouté que ce que Marie-Ève a dit au point Agrécole.

15.4. Service de garde

Déclaration de clientèle : 240 enfants sont inscrits.

Eucan : 1530,40\$ ont été amassés

Quatre journées pédagogiques sont prévues cette année avec le projet HÉC.

15.5 Comité de parents du CSSDM

Des formations sont à venir en novembre. Les invitations ont été envoyées aux parents par courriel.

16. Correspondance

Aucune correspondance.

17. Varia

17.1. Nom des bâtiments des deux écoles

Point remis à la prochaine rencontre. Le directeur vérifiera comment procéder. Il nous reviendra au prochain CÉ.

17.2. Hommage aux profs de 5^e

Catherine Ouellet-Lemieux prend la parole pour dire combien les profs de 5^e ont été formidables pendant la période où les enfants ont été en isolement. Chapeau.

17.3. Croix sur l'annexe

Point remis à la prochaine rencontre. Le directeur vérifiera le positionnement du CSSDM sur la question.

Signature de la présidente

Signature du directeur